

QUESTIONS POUR L'AUDIOCONFÉRENCE DU 07/05/2020

Nous allons nous réunir ce jeudi 7 mai pour une nouvelle audioconférence sur la situation actuelle liée au COVID-19 avec pour horizon le début du déconfinement fixé par le gouvernement au lundi 11 mai.

Lors de l'annonce de ce déconfinement, il a été précisé que celui-ci devra être progressif.

À l'heure où nous vous adressons ce courriel, nous ne connaissons pas encore le Plan de Reprise d'Activité pour la DDFiP77.

Nous ne voyons aucune communication sur Ulysse77, aucun mail collectif aux agent·es, aucune précision sur les modalités de reprise d'activité à partir du 11 mai (poursuite du télétravail, aménagement des bureaux, règles de distanciation entre agent·es, restauration, horaires de travail...).

En d'autres termes, les agent·es de la DDFiP 77 vont vers l'inconnu, quoi de plus rassurant durant la période...

Ainsi en l'état actuel, Solidaires Finances Publiques 77 considère que nous sommes toujours sous le Protocole de Continuité d'Activité et qu'il ne doit y avoir aucun changement majeur dans l'organisation des services et de la vie professionnelle des agent·es.

Solidaires Finances Publiques 77 s'oppose à une reprise d'activité sans présentation préalable du Plan de Reprise d'Activité au CHSCT.

D'autant plus qu'un CHSCT spécial « reprise d'activité » doit avoir lieu le mardi 12 mai, alors que la DG demandait de le tenir la semaine du 4 au 8 mai. Nous restons dans l'attente de la date du groupe de travail demandé par Solidaires Finances Publiques 77 bien en amont de ce 11 mai portant sur la reprise d'activité. D'ailleurs le vademecum à destination des Directeurs sur la reprise d'activité va dans ce sens afin que les organisations syndicales soient informées en amont de la déclinaison locale du PRA.

Solidaires Finances Publiques 77 souhaite que vous informiez également les membres du CTL par l'envoi de tous les documents relatifs au plan de reprise d'activité.

Cependant, même si le 11 mai ne signifie pas le retour de tous les agent·es dans les services, il est dans toutes les têtes et amène un bon nombre de questions, d'inquiétude de la part des agent·es.

- **Campagne IR :**

- Lors de l'audioconférence du 30 avril, nous vous avons alerté sur la pression qui existait dans les services autour de cette campagne et vous sollicitons pour adresser un message à l'ensemble des responsables afin de ne pas rajouter de la pression sur cette campagne, le contexte actuel étant déjà suffisamment anxiogène.

Vous avez reconnu être exigeant et que nous devons comme tout fonctionnaire réaliser les tâches qui nous incombent.

À aucun moment vous ne souhaitez adresser un message à l'ensemble des responsables sur ce sujet et pour cause vous semblez être à l'initiative de la pression exercée sur le taux de décrocher téléphonique. En effet, une amélioration immédiate de ce taux dès le lundi 4 mai semble avoir été demandé par la Direction, en ouvrant plus de lignes, en sollicitant plus de collègues (ne soyons pas étonnés de l'augmentation du présentiel) quittent à ce qu'ils ne soient pas issus de l'assiette (recouvrement, cellule foncière) l'essentiel étant de décrocher le téléphone...

C'est donc ça la campagne IR en « mode dégradé », faire des stats et encore des stats au détriment de la qualité de réponses.

L'objectif étant clairement affiché puisqu'il ne s'agit pas de répondre sur le fond mais d'intercepter le plus d'appels entrants possible.

Après tout, cela ne semble pas vous inquiéter puisque vous invitez ces agent·es à faire de la prise de RDV téléphonique et donc sollicitez les services pour l'ouverture de nouveaux créneaux pour les prises

de RDV et donc augmenter un peu plus la charge de travail.

L'accueil téléphonique devient donc une priorité au détriment d'autres tâches.

Solidaires Finances Publiques 77 vous demande donc d'arrêter cette pression statistique sur les agent-es qui n'ont pas besoin de nouvelles sources d'anxiété dans la période. De plus nous vous rappelons que celle-ci va à l'encontre des propos tenus par Messieurs Darmanin et Dussopt à l'égard des agent-es de la DGFIP, puisqu'ils estiment que les agent-es font preuve « d'un engagement sans failles... ».

Nous réitérons nos propos et vous mettons en garde sur la santé psychologique des agent-es, nombreux se demandent s'il-elles sortiraient indemne psychologiquement de cette période.

- Vous nous avez indiqué lors de l'audioconférence sur la « campagne IR » que les retours dans les services seraient progressifs et se feraient en fonction de la montée en puissance de la charge de travail selon les services. Comment expliquez-vous que l'ensemble des SIP soit à plus de 40 % de taux de présentiel dès ce lundi 4 mai (à l'exception de Meaux et Melun), certains allant jusqu'à pratiquement 70 % ? Ne faut-il pas y voir une relation de cause à effet entre le message que vous transmettez aux responsables de SIP et le taux de présence dans les services ?

Pour Solidaires Finances Publiques 77, ce taux de présence est beaucoup trop important, puisque nous en sommes encore qu'au début de la campagne IR.

- Avez-vous des chiffres à nous communiquer concernant le nombre e-contacts, le nombre d'appels, de RDV téléphoniques sur la DDFiP 77 ?

- **Télétravail :**

Le message de notre gouvernement et de nos ministres est clair, le télétravail doit être maintenu et privilégié au sein de la DGFIP. La DDFiP 77 doit appliquer cette stratégie, les agent-es en télétravail doivent rester en télétravail.

La question du redéploiement des ordinateurs des télétravailleurs actuels vers des agent-es empêché-es a été posée dans certains services.

Pouvez-vous nous garantir que les télétravailleur-euses actuelles le resteront ? Le redéploiement des ordinateurs des télétravailleur-euses vers d'autres agent-es ne doit pas être imposée aux agent-es.

Lors de l'audioconférence du 30 avril, vous avez évoqué la piste consistant à amener chez soi la base de son ordinateur professionnel, qu'en est-il ?

Avez-vous reçu les téléphones portables pour les télétravailleur-euses le désirant ?

- **Télétravail et garde d'enfants :**

Après deux mois de travail sous PCA, il est malheureux que nous devions revenir sur un sujet qui semblait clair pour la Direction.

En effet, lors des audioconférences du 24 mars et du 3 avril 2020, vous aviez indiqué que la compatibilité des deux était possible mais qu'aucun suivi horaire n'était demandé aux agents, aucune obligation de remplir les 35 h, mais de faire ce qu'ils peuvent dans la mesure du possible.

Nous constatons que dans certains services, il est demandé à ces agents de faire minimum 7 h de travail quotidien afin qu'ils soient comptabilisés en télétravail.

Pouvez-vous une fois de plus nous assurer votre position sur ce sujet et le rappeler à l'ensemble des responsables ?

- **Cas suspectés :**

Par courriel du lundi 4 mai, nous avons interpellé la direction sur la variation du nombre de cas de COVID-19 avérés/suspectés puisqu'il y a eu une augmentation de 3 cas lors de la semaine du 27 avril.

Vous nous avez informé sur un cas avéré/suspecté à Meaux mais qu'en est-il des 2 autres cas, dans quels services ont-ils eu lieu, quelles mesures ont été prises ?

- **RH :**

- Concernant l'ordonnance sur le vol de nos RTT et congés, vous avez dû recevoir la note d'application pour la DGFIP, comment comptez-vous la décliner ?
- En tout état de cause, dans l'attente de la décision du Conseil d'État, Solidaires Finances Publiques vous demande que cette ordonnance ne soit, tout simplement et en tout bon sens,

pas appliquée dans notre direction. En effet, le Conseil d'État a décidé d'enjoindre le gouvernement à produire un mémoire en défense de notre requête.

- Qu'en est-il des jours de report 2019 ?
- Le remboursement des frais repas sera-t-il maintenu jusqu'au 24 juillet, fin de l'état d'urgence sanitaire ?

- **Garde d'enfants :**

Nous souhaitons faire le point pour que la situation soit claire pour l'ensemble des agent·es dans cette situation.

Pour reprendre les annonces faites par Olivier Dussopt aux organisations syndicales lors de l'audioconférence du 29 avril :

- **du 11 mai au 1^{er} juin inclus** : maintien des autorisations d'absence de droit pour garde d'enfants.

- **à partir du 2 juin** : les ASA ne seront plus accordées de droit. L'agent·e devra fournir une attestation d'impossibilité de prise en charge scolaire ou pour garde d'enfants. Si les agent·es ne veulent pas rescolariser leurs enfants à compter de cette date, il·elles devront poser des congés.

La DDFiP 77 va-t-elle appliquer ce dispositif ?

De plus, le Ministre de l'Éducation Nationale laissant le choix aux parents de ne pas rescolariser dans les établissements leurs enfants, pour Solidaires Finances Publiques ces agent·es doivent bénéficier d'autorisations d'absences pour garde d'enfants au-delà du 2 juin.

- **Mutations :**

Nous vous remercions pour le message adressé à l'ensemble des agent·es concernant le mouvement de mutations locales cependant nous avons quelques demandes sur ce sujet :

- Cette année 2020 consiste en l'application de nouvelles règles de gestion tant au niveau national qu'au niveau local mais aussi l'utilisation d'une nouvelle application ALOA, la Direction a-t-elle prévu des réunions d'information (en audioconférence) sur ces nouvelles règles de gestion locales mais aussi l'utilisation d'ALOA ?

- NRP, qu'en est-il de ce projet de destruction de nos services ? Vous êtes-vous rapprocher de la DG sur sa suspension ? Certaines opérations sont prévues pour le 1^{er} janvier 2021, certain·es agent·es pourraient être amené·es à anticiper ces opérations et participer au mouvement local du 1^{er} septembre 2020.

- **Disparition des CAPL mutations :**

Suite à la disparition des CAPL, Solidaires Finances Publiques 77 étant très attaché au dialogue social et à la transparence vis-à-vis des agent·es, souhaite la mise en place d'une instance de dialogue en multilatéral avec les représentant·es élu·es afin de pouvoir défendre les situations individuelles complexes en amont.

- **Contrôleurs stagiaires :**

5 contrôleur·euses stagiaires arrivent sur notre Direction à compter du 18 mai, pouvez-vous nous indiquer dans quels services ?

Quelles sont les modalités d'accueil dans les services ? Rentrent-il·elles dans les roulements éventuels ?

Comment cette phase de formation va-t-elle se dérouler puisque l'on sait que les stagiaires sont dans les services dans le cadre de leur cycle de formation et ont donc besoin de tutorat ? Quid des mesures de distanciation physique ?

Solidaires Finances Publiques 77 souhaite que ces contrôleur·euses stagiaires ne se retrouvent pas livrés à eux-mêmes et ne soient pas considérés comme des agent·es titulaires pouvant exercer les missions en parfaite autonomie.

- **Reprise d'activité, mesures de sécurité :**

Le 11 mai, le COVID-19 n'aura pas disparu d'un coup de baguette magique, les agent·es « non empêchés » ne doivent pas revenir sur site tous les jours de la semaine. Le plan de reprise d'activité ne consiste pas en un simple éloignement des bureaux. Les agent·es de retour spontanément dans les services sont déjà massifs, pour un certain nombre la crainte de se faire « voler » plus de 10 jours de congés les a

amenés à prendre cette décision. Dans ce contexte, la distanciation physique devient dès lors de plus en plus difficile à faire respecter.

Nous vous demandons d'envoyer un message clair à l'ensemble des agent·es de la DDFiP77 mais aussi à tous les responsables de services pour rappeler que le 11 mai ne se traduira pas par un « retour à la normale » et qu'a priori il faudra encore quelques semaines voire quelques mois pour espérer un véritable retour à la normale. Et qu'à ce titre, les plannings de rotation restent donc toujours d'actualité. Il apparaît essentiel de rappeler que la reprise d'activité se fera de façon très progressive.

L'objectif prioritaire demeurant la protection des agent·es, de préserver le public et de lutter contre la pandémie, pouvez-vous nous indiquer ce qui est prévu pour la reprise d'activité :

- masques : Combien de masques la DDFiP77 dispose-t-elle ?

Solidaires Finances Publiques 77 souhaite que la DDFiP 77 mette à disposition de chaque agent·e présent·e dans les services un masque.

Pouvez-vous nous assurer qu'il sera bien fourni au minimum 2 masques par jour aux agent·es de retour dans les services prenant les transports en commun ?

- Gels hydroalcooliques : Combien de flacons la DDFiP77 dispose-t-elle ? L'ensemble des services recevra-t-il une dotation supplémentaire dû au retour dans les services de collègues ?

- Les séparateurs en plastiques sont-ils installés ? La DDFiP77 a-t-elle reçu la dotation du SDNC ? Un marquage au sol est-il prévu ?

- Pouvez-vous nous communiquer les plans des services avec les implantations des agent·es et les sens de circulation dans les services ?

- Qu'est-il prévu concernant l'accueil du public ?

Solidaires Finances Publiques 77 s'opposera à toute ouverture au public si l'ensemble des conditions sanitaires ne sont pas réunies.

- Au centre des Finances Publiques de Montereau, qu'en est-il de l'ouverture du service de l'OPH ?

- Les restaurants administratifs seront-ils ré-ouverts ?

- Vérificateurs : À compter du 11, quelle sera leur activité ?